

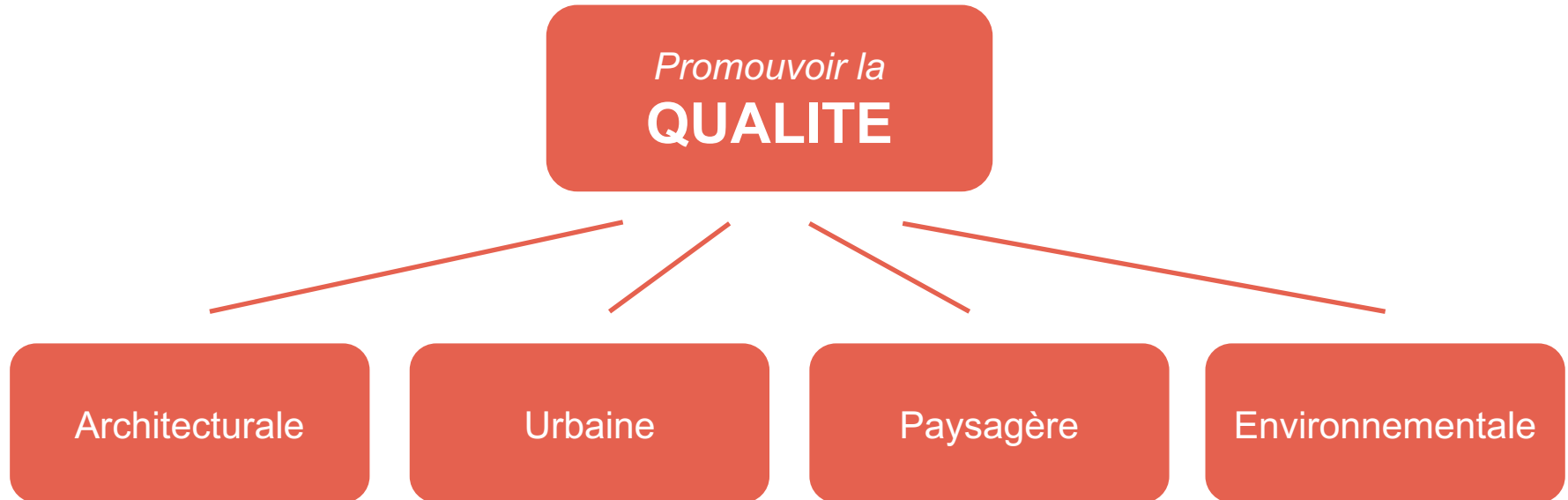
Commune d'ACCOUS

Rénovation de la GMSL et de son parc

Présentation du 22 Février 2023



*Vous avez fait appel au CAUE 64,
voici notre **mission**...*



Les CAUE 64 c'est:

*Une **association d'intérêt public** créée par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977*

*Elle agit en faveur de la **qualité du cadre de vie et du développement durable***

*La **neutralité d'un conseil gratuit** et accessible à tous*

*Une **équipe pluridisciplinaire** (architectes, paysagistes, urbanistes,...)*

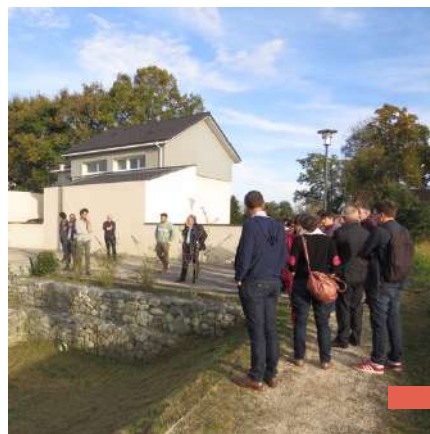


Préambule

Les missions



Conseiller



Former



Sensibiliser



Informer





Architecture et Patrimoine

Extension, réaménagement ou création d'un équipement public, circuits d'interprétation...



Urbanisme

De l'anticipation à la planification, la gestion de l'aménagement urbain (gestion des sites en extension ou en renouvellement urbain), requalifications d'espaces publics (places, traversées de villages).



Environnement et Paysage

Intégration de nouveaux espaces bâtis, préservation de lieux et milieux naturels, connaissances des dynamiques paysagères...



voici notre **accompagnement...**

Etape 01

Aide à la décision

en amont du projet

Etape 02

**Aide au choix d'une
Maîtrise d'Œuvre**

Architecte, Paysagiste-concepteur,...

Etape 03

Aide au suivi du projet

*pendant la conception
avec la Maîtrise d'Oeuvre*

**Le rôle du CAUE 64 n'est pas de se substituer à une Maîtrise d'Œuvre (pas de conception, plans, projet)
mais bien d'apporter une expertise (architecturale, urbaine, paysagère et environnementale)
afin d'aider et accompagner la commune dans ses décisions.**



Partager et échanger autour :

- d'un **diagnostic** de l'état existant
- des premières **préconisations** pour le projet



La municipalité sollicite les conseils du CAUE 64 afin de l'accompagner dans sa réflexion sur l'aménagement :

- **Du site de la GMSL (parcelles 000 G 345 et 355)**



64

C

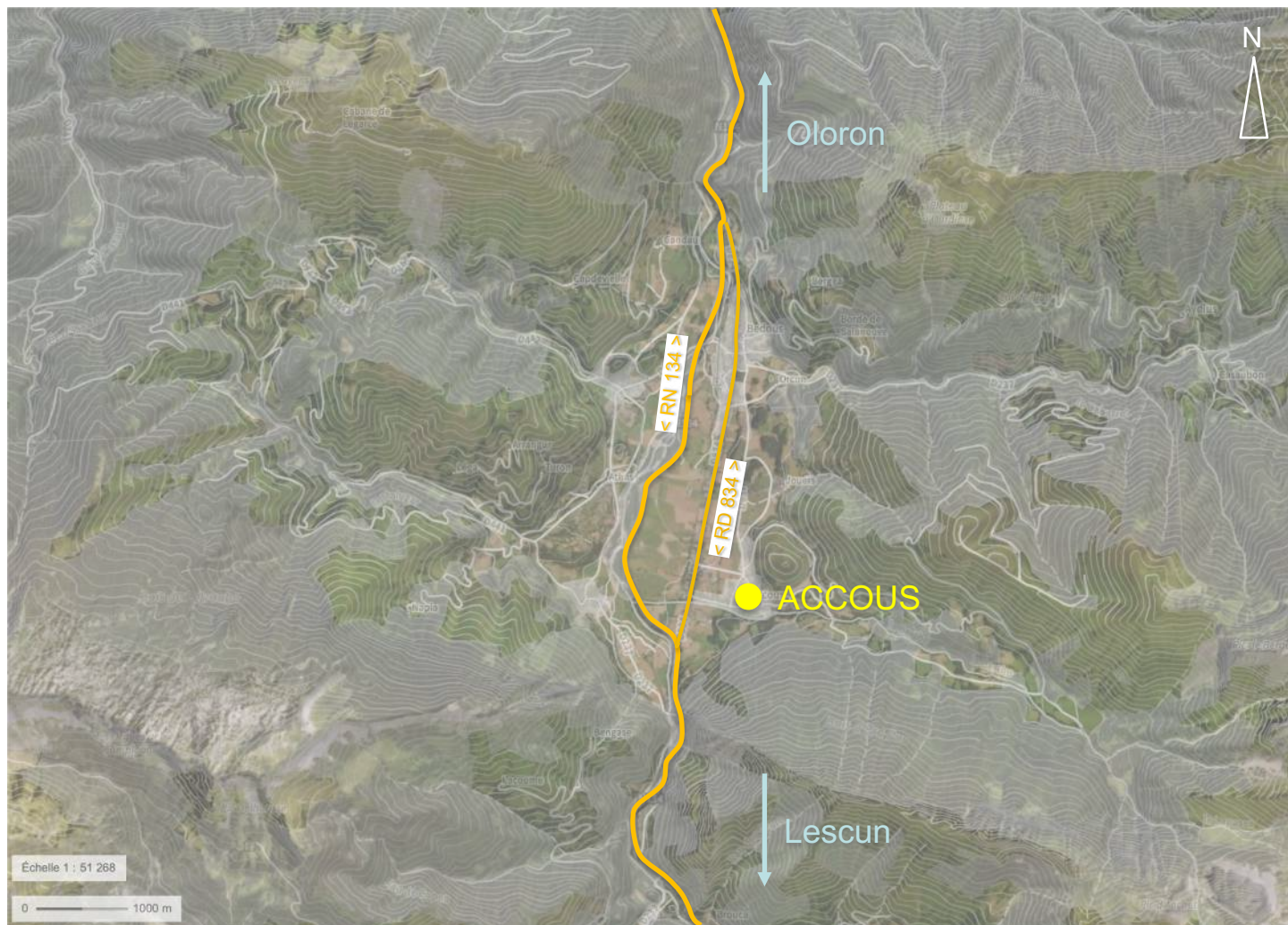
Diagnostic
Le village



Diagnostic

Le village

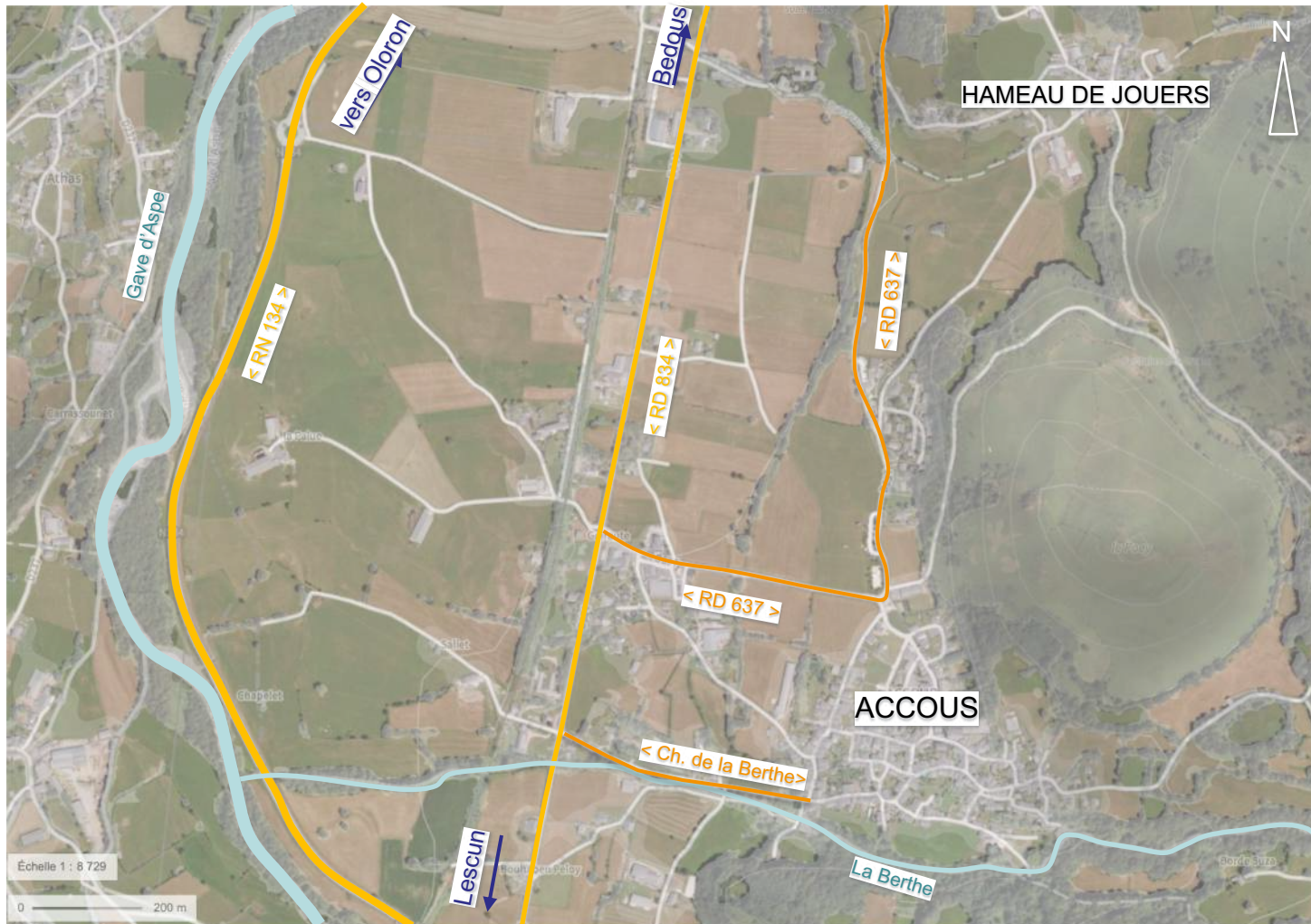
Situé en vallée d'Aspe, adossé au relief



Diagnostic

Le village

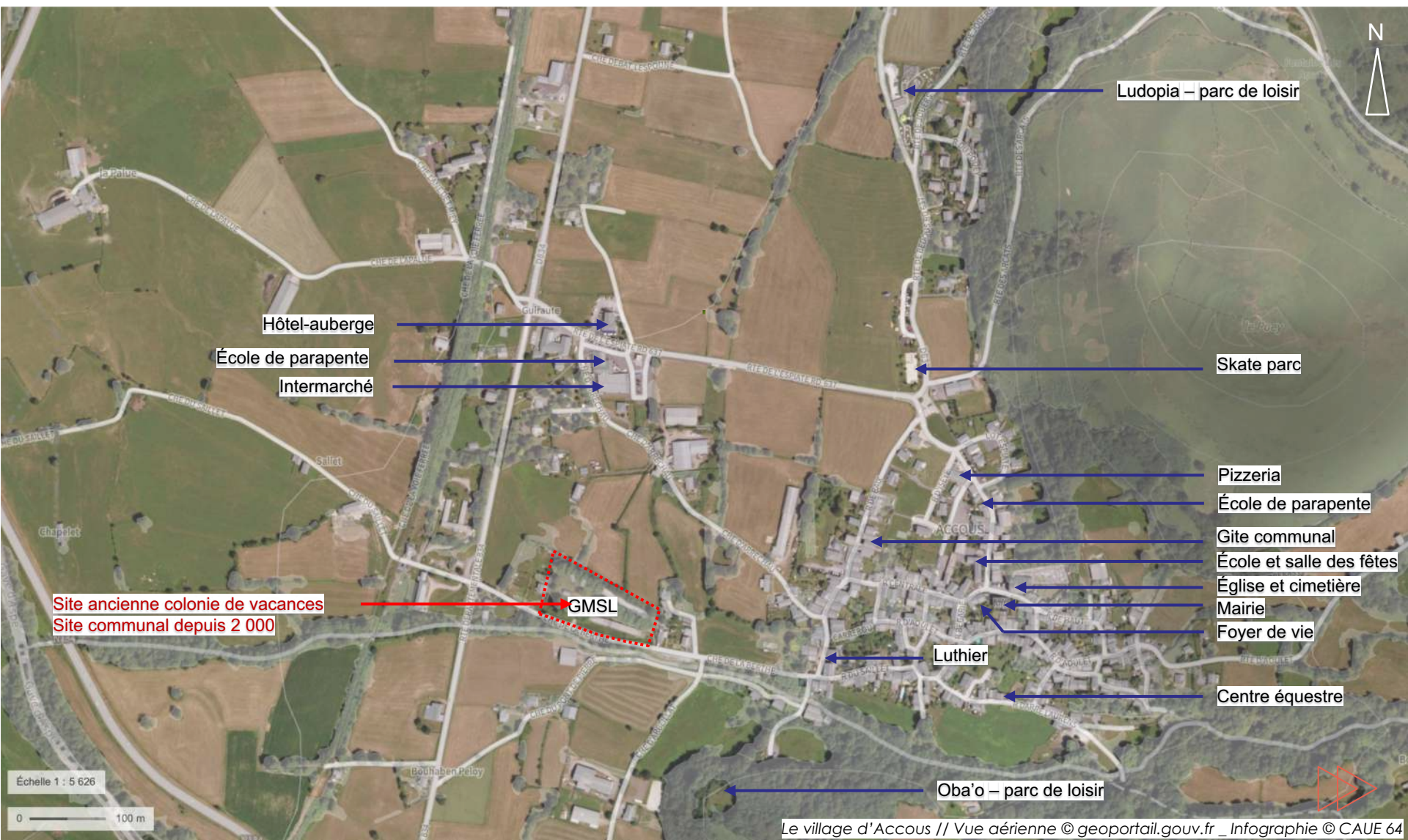
En retrait de la nationale 134 qui mène au Somport, rive droite du Gave d'Aspe



Diagnostic

Le village

Pôle d'attraction touristique dynamique : activités sportives et de plein air



Ludopia – parc de loisir

Hôtel-auberge

École de parapente

Intermarché

Skate parc

Pizzeria

École de parapente

Gite communal

École et salle des fêtes

Église et cimetière

Mairie

Foyer de vie

Site ancienne colonie de vacances
Site communal depuis 2 000

GMSL

Luthier

Centre équestre

Oba'o – parc de loisir

Échelle 1 : 5 626

0 100 m

Diagnostic Le village

Volonté communale de mise en valeur du réseau de sentiers existants



Carte du réseau de sentiers autour d'Accous, en rose la zone à aménager

Diagnostic

Le site de la GMSL



Le site de l'ancienne colonie de vacances - GMSL

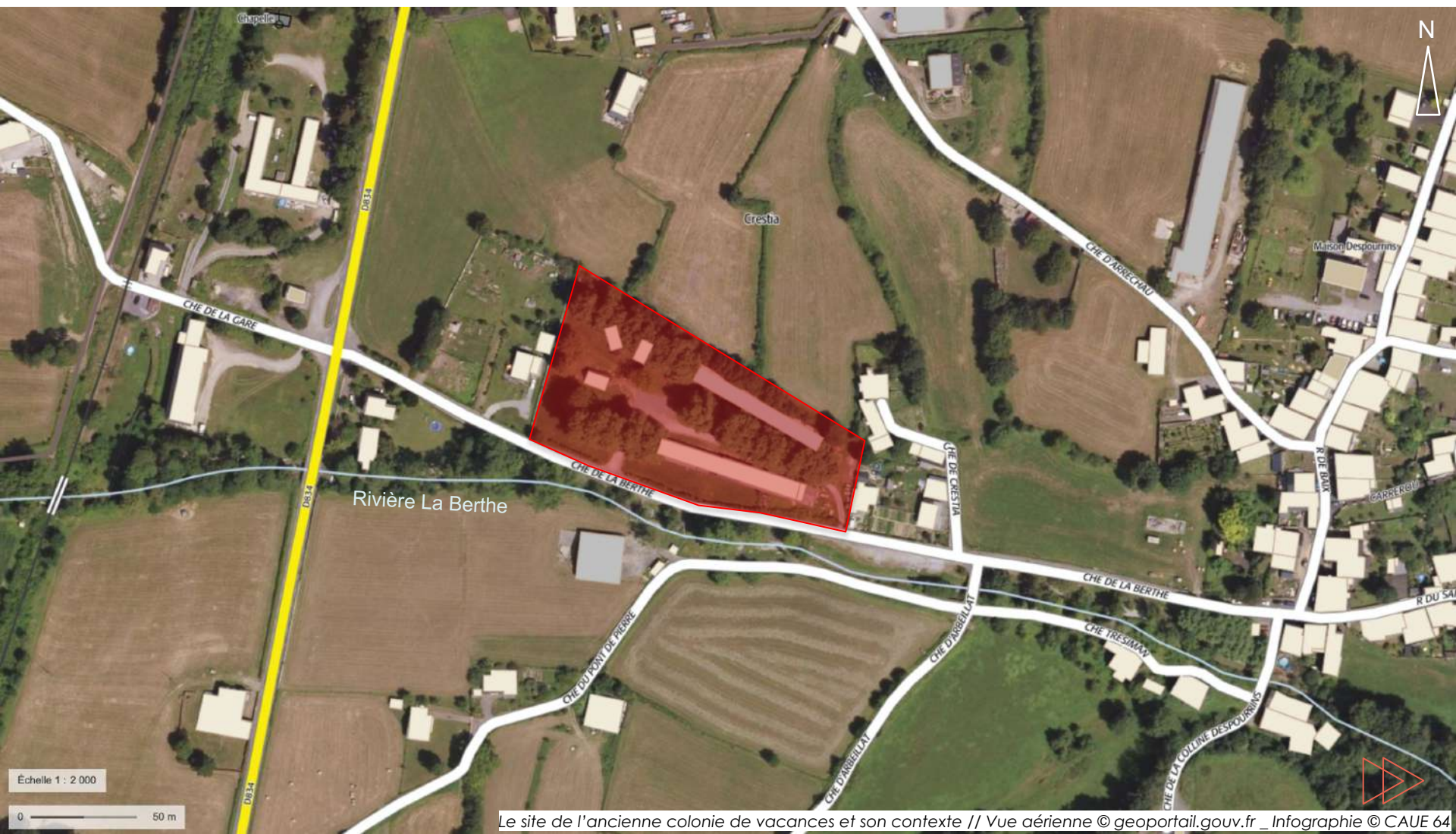
Isochrone 10 minutes à pied de la mairie



Diagnostic

Le site de l'ancienne colonie de vacances - GMSL

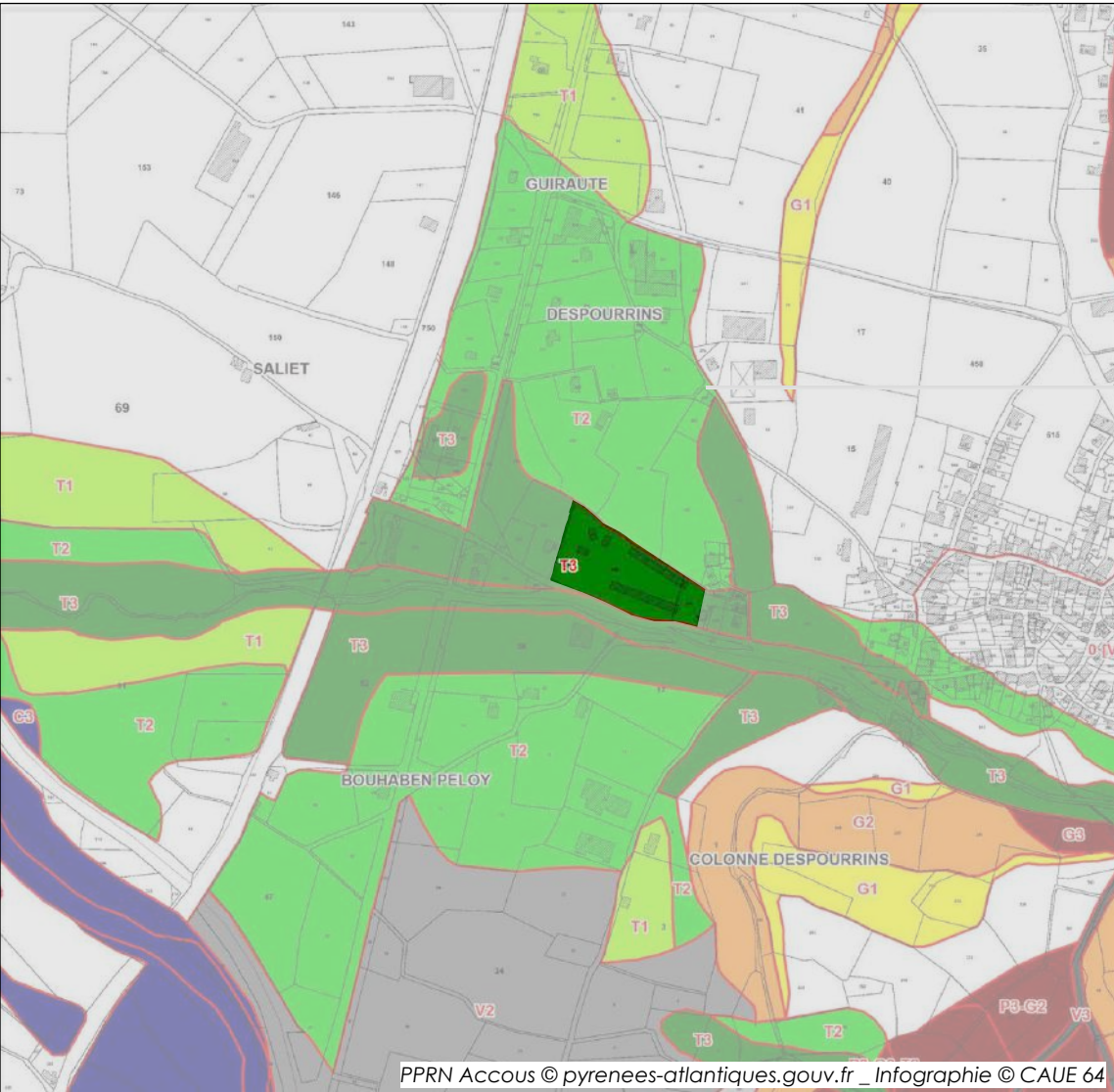
Située à l'entrée Sud du village d'Accous, entre la D834 et le centre-bourg, proche de la Berthe (rivière)



Diagnostic

Le site de l'ancienne colonie de vacances - GMSL

PPRI : aléa fort de crues torrentielles



Diagnostic

Le site de l'ancienne colonie de vacances - GMSL PPRI : aléa fort de crues torrentielles

1.2.4.1.2. Occupation et utilisation du sol autorisées

Sont autorisés sous réserve de ne pas aggraver le risque ni d'en provoquer de nouveaux :

Interroger la CCHB →

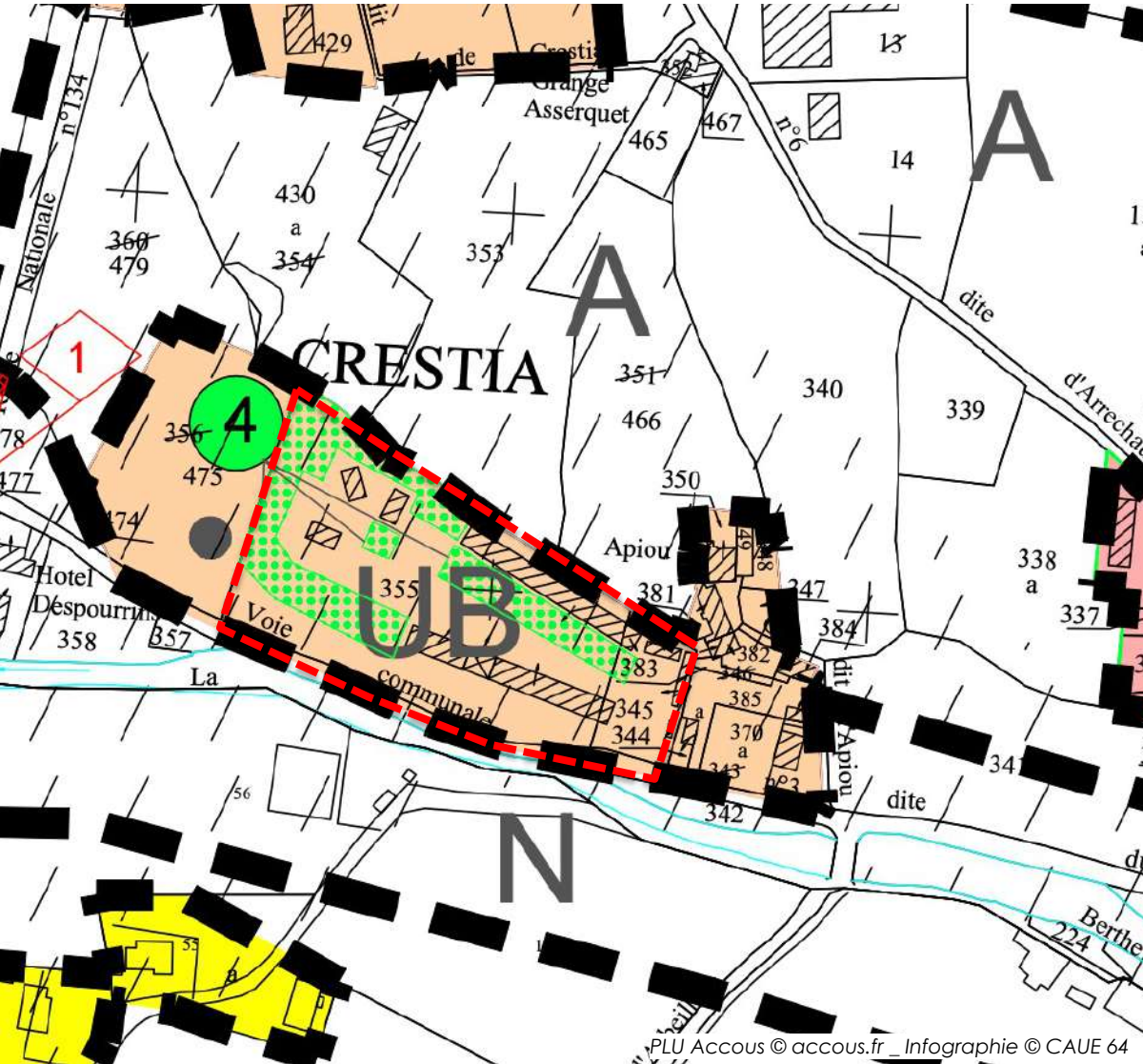
- les travaux d'entretien et de gestion courants des constructions et installations implantées antérieurement à la publication du P.P.R., notamment les aménagements internes, les traitements de façades, la réfection des toitures, sauf s'ils augmentent les risques en en créant de nouveaux ou conduisent à une augmentation de la population exposée,
- les réparations effectuées sur un bâtiment sinistré dans le cas où la cause des dommages n'a pas de lien avec le risque qui a entraîné le classement en zone rouge et dans la mesure où elles n'amènent pas à un changement de destination,
- la construction et l'aménagement d'accès de sécurité extérieur en limitant l'encombrement par rapport à l'écoulement des eaux,
- sous réserve qu'ils ne fassent pas l'objet d'une occupation permanente et n'excèdent pas 10 m² d'emprise au sol, les abris légers et annexes des bâtiments d'habitation, les constructions et installations directement liées à l'exploitation agricole ou forestière ou aux activités de pêche ou de culture marine, sous réserve que les installations techniques sensibles à l'eau soient situées au dessus de la cote de la crue centennale,
- tous travaux dispositifs et aménagements destinés à réduire les conséquences des risques, en particulier les dispositifs de mise hors service des réseaux intérieurs (gaz, téléphone, électricité, etc...) situés en aval des appareils de comptage,
- les travaux d'équipements publics sous réserve de ne pouvoir les implanter ailleurs et à condition qu'ils n'offrent qu'une vulnérabilité restreinte et que leurs conditions d'implantation fassent l'objet d'une étude préalable par le service compétent,
- les utilisations agricoles traditionnelles : parc, prairies de fauche, cultures,
- l'aménagement d'espaces naturels tels les parcs urbains, jardins, squares (dans lesquels le mobilier urbain sera scellé) ou de stationnement collectif au niveau du sol, dans la mesure où ces aménagements ne nuisent ni à l'écoulement, ni au stockage des eaux,
- tous travaux de démolition de construction après examen de la demande par le service compétent.

Interroger la CCHB →



Le site de l'ancienne colonie de vacances - GMSL

PLU zone UB et éléments de paysages identifié



Élément de paysage identifié



Repérage à titre indicatif du Plan de prévention des risques (PPRN)

Dont: risques inondations, cue torrentielle, glissement de terrain, ravinement, avalanche, chute de pierre et/ou de blocs



Nouvelles constructions (repérage à titre indicatif)



Parcelles du projet



Diagnostic

C

Le site de la GMSL

De multiples évènements

ACCOUS PATATES 2021

20-21 AOÛT

Vendredi 20 Août - 20h
TOURNOI DE BELOTE

EXPOSITION
SPÉCIALE
pour les
60 ans
des Patates

Samedi 21 Août - 19h/00h
REPAS DU VILLAGE

Sur réservation avant jeudi 19/08
06 82 70 68 58 ou 06 86 43 40 29
10€ par personne

AU MENU

Gaspacho et jambon de chez Casteignau

Rôti de porc de chez Lespoune dans son
jus et frites maison

Fromage de chez Lac-Ariet

Glace au lait de brebis de chez Bouchoo

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Retrouvez nous à l'ancienne colonie d'Accous !

ACCOUS SOIRÉE GUINGUETTE Le 11 Août

Avec le groupe
Noémie and Friends

REPAS 14€
A PARTIR DE 19h

MENU
VENTRÊCHE
FRITES/PIPERADE
GÂTEAU BASQUE

à la GMSL

Participation libre

à partir de 18h00
Buvette
repas sur réservation
0610926011

www.accous.fr

EDITION 2021

CONCERT
2-3 JUILLET
ACCOUS

CAMPING À PROXIMITÉ
RESTAURATION SUR PLACE

ZE PIED'STIVAL

VENDREDI 2 JUILLET 21H00

LA MAL COIFFÉE - ROGE MERCI LARINA
(Goup de gueule polyphonique)

ARTÛS (Rock tellurique)

ZÉZÉ (Electro atypicooustique)

SAMEDI 3 JUILLET

15H: ATELIERS 21H: CONCERTS

ASTAFFORT MODS (Postpunk HipHop bourru)

WAÏ AFROBEAT (Obvious)

INFECTICIDE
(Electro-synth-wave absurde)

VLADIMIROVITCH (Electro/Techno/Reid)

ENTREES VENDREDI 15€ - SAMEDI 15€ - PASS 2 JOURS 24€

<http://lepieddansloreille.com/>



Diagnostic

Les usages actuels

Notamment issus de la réunion de concertation du 19 octobre 2022

Permanents

- **Stockage** (entreprises, assos...)
- **Artisans** (menuiserie et plomberie)
- **Locaux associatifs**

+ abris SDF

Élément qui était utilisé et n'est plus là

- Bloc sanitaire

Ponctuels

- **Animations et repas** : fêtes du village, fête des patates
- **Festival** : Ze Pied'stival
- **Ateliers et activités** : bricolage, activités manuelles, danse, musique...
- **Fêtes de famille**
- **Lieu de rassemblement** pour courses de vélos
- **Expositions** artistiques et vernissages
- **Évènements thématiques** : labellisation de troupeaux de chevaux de traits, école de parapente

+ parking camping-car



Le site de la GMSL

Parcelles et programme actuel

2 parcelles :

000 G 355 et 000 G 345
 8 717 m² et 1 096 m² = 9 813m²
 218 CHE DE LA BERTHE et VC du
 SAILLET 64490 ACCOUS

Les bâtiments :

Usages actuels :

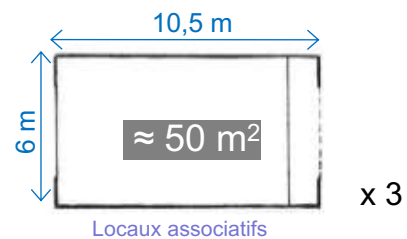
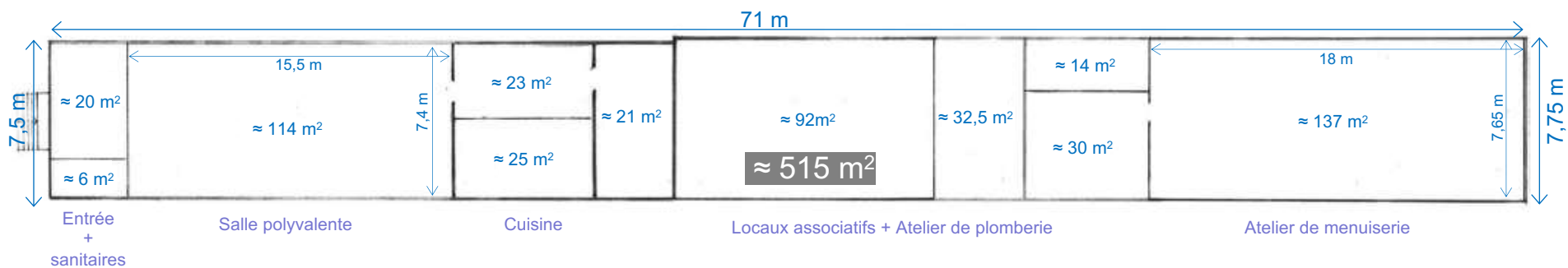
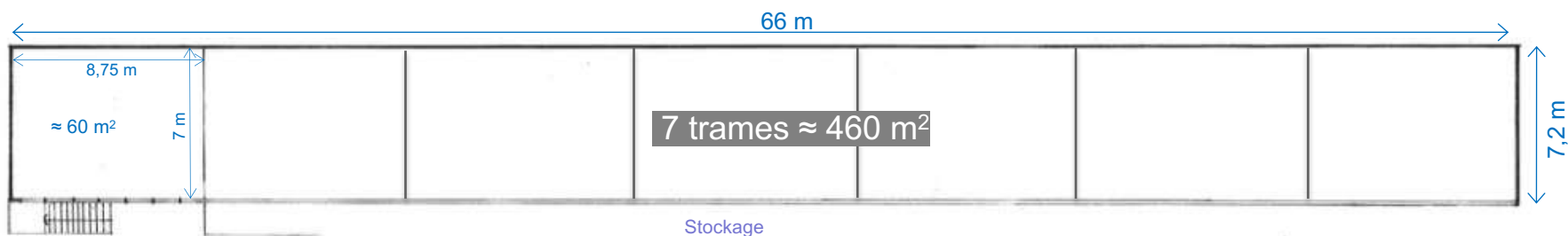
- 1) Stockage (entreprises, assos...)
- 2) Salle multi-activité communale avec cuisine (possibilité de la louer)
- 3) Association de pêche et Phonies Bergères
- 4) Atelier de menuiserie
- 5) Association de chasse
- 6) Comité des fêtes
- 7) Association VTT
- 8) Stockage apiculture
- 9) Stockage plomberie



Diagnostic

Le site de la GMSL

Les bâtiments – quelques dimensions et surfaces



Diagnostic

Le site de la GMSL

Les accès – chemin de la Berthe



Diagnostic

Le site de la GMSL

Accès principal au Nord-Ouest : vue sur des bâtiments bien intégrés dans un parc boisé



Diagnostic

Le site de la GMSL

Accès secondaire au Nord-Est utilisé par les artisans



Diagnostic

Le site de la GMSL

De hauts platanes créent une ambiance très arborée



Diagnostic

Le site de la GMSL

La salle multi-activités communale : un espace très ouvert sur l'extérieur, à l'état vieillissant et à l'acoustique non traitée



Diagnostic

Le site de la GMSL

L'atelier de menuiserie, vaste espace de travail vieillissant



Façade Est très ouverte sur l'extérieur © CAUE 64



Un grand espace ouvert sur l'extérieur © CAUE 64



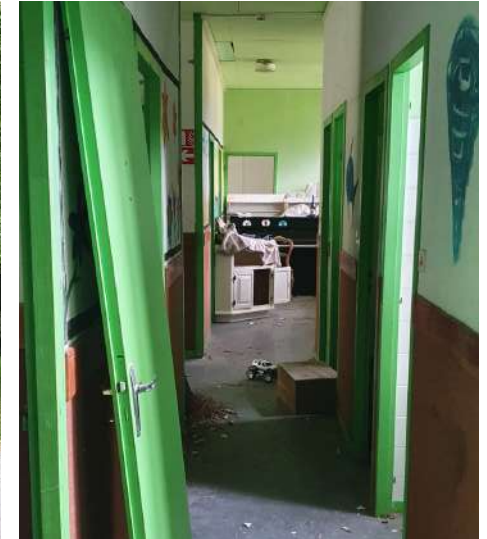
Diagnostic

Le site de la GMSL

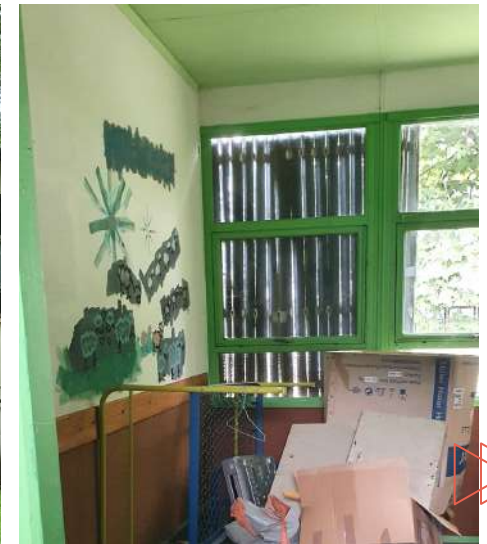
Les anciens dortoirs servent aujourd'hui d'espace de stockage.
Bâtiment tramé, ouvert sur l'extérieur, qui conserve un certain charme.



Un bâtiment composé de 7 trames, sur un site en pente, très ouvert sur l'extérieur © CAUE 64



Une façade Sud très ouverte et protégée du soleil en été par les banchages © CAUE 64



Diagnostic

Le site de la GMSL

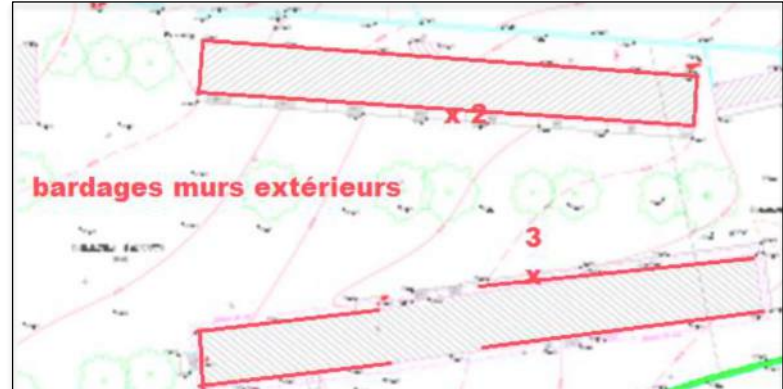
Trois bâtiments indépendants et atypiques, utilisés comme locaux associatifs



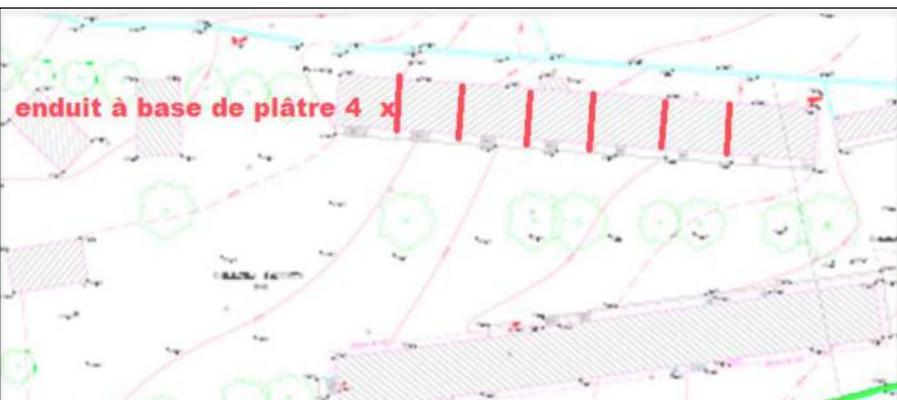
Diagnostic

La présence d'amiante

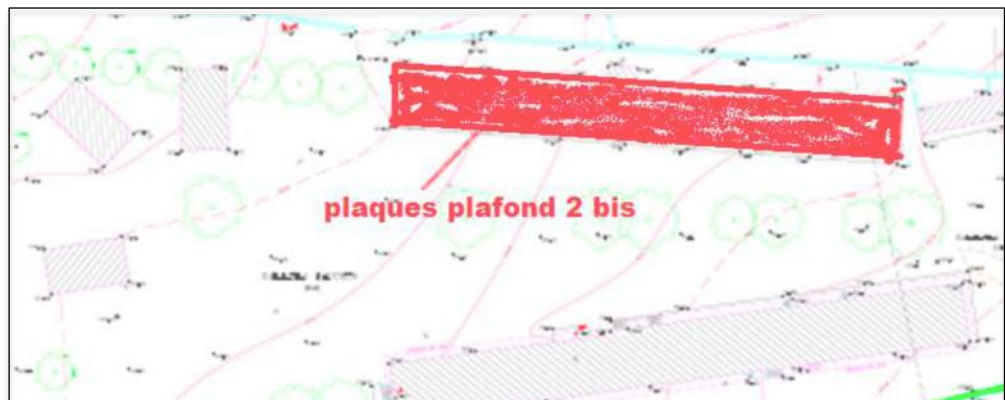
Rapport de mission de repérage amiante avant travaux



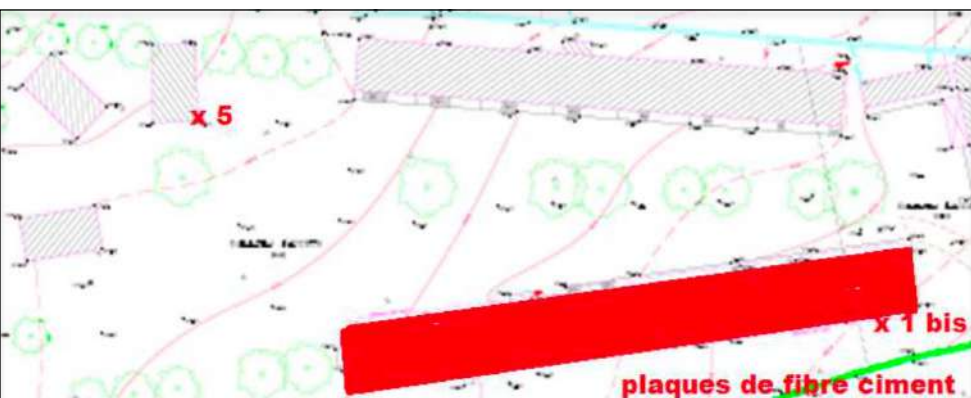
Amiante dans les bardages des murs extérieurs (revêtement dur) des 2 bât



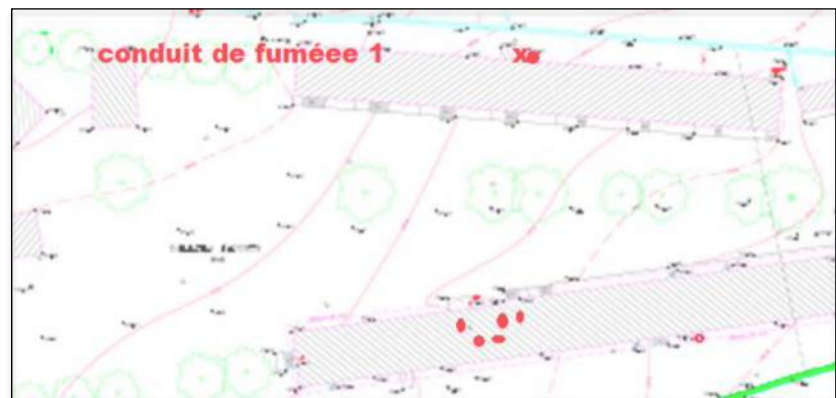
Amiante dans les cloisons séparatives (enduit plâtré) du bâtiment Nord



Amiante dans les panneaux de plafond du bâtiment Nord



Amiante dans la couverture (plaque de fibrociment y compris panneaux type sous-tuile) du bâtiment Sud



Conduits amiantés des 2 bâtiments : conduits de cheminée et cuisine, chaufferie aile Nord, conduit eaux pluviales mur Nord aile Nord



Diagnostic

Les atouts

Notamment issus de la réunion de concertation du 19 octobre 2022

- **Une parcelle idéalement située :**
 - proche du centre bourg donc facilement accessible
 - légèrement excentrée avec peu de voisinage donc potentiellement peu de personnes concernées par des nuisances sonores
 - à l'entrée Sud du village donc facilement accessible pour les habitants de la vallée d'Aspe
- **Une ambiance de nature agréable :**
 - présence de beaux et grands platanes qui apportent de l'ombre
 - une grande partie du sol est enherbée (perméable et ambiance nature)
 - présence de la Berthe (rivière) de l'autre côté de la voie d'accès au site
 - vue sur les montagnes autour
- **Des bâtiments adaptés au site :**
 - très ouverts sur l'extérieur
 - bien intégrés dans le site
 - capacité d'accueil intéressante, multifonctionnalité, diversité d'usages
 - présence d'une cuisine
 - réversibilité (facilement transformables, tramés, bonnes proportions...)



Diagnostic

Les potentialités

Notamment issus de la réunion de concertation du 19 octobre 2022

- Des **élus motivés** pour lancer un projet et **intégrer les habitants** à la réflexion
- Une **envie générale** (élus + habitants + usagers actuels du site) de **garder une multifonctionnalité** : activités professionnelles donc utilisation quotidienne et évènements ponctuels, locaux associatifs
- **Des habitants intéressés pour avoir un local d'activité sur le site** (artisans d'art, prof de parapente...)
- **L'ancien bâtiment de dortoir non occupé aujourd'hui** (hormis pour du stockage), tramé avec des accès autonomes et des caves en RDC
- Un **village dynamique** de 476 habitants et **qui attire également des touristes** à toutes les saisons



Diagnostic

Les points d'attention

Notamment issus de la réunion de concertation du 19 octobre 2022

- **Des bâtiments vétustes :**
 - présence d'amiante
 - qui ne renvoient pas une bonne image
 - qui ne sont pas aux normes (électricité, thermique...)
- **Manque de sanitaires sur le site**
- **Pas d'espace extérieur abrité :** aujourd'hui montage et démontage de barnums pour de nombreux évènements communaux, associatifs et familiaux
- **Problèmes d'acoustique dans la salle multi-activités :** ça résonne quand on parle donc brouhaha quand il y a du monde et ne permet pas de faire de musique par exemple
- Situé en **aléa fort du PPRI (transformation limitée)**
- **Problème de circulation, stationnement et sécurité :**
 - les voitures roulent vite sur le chemin de la Berthe
 - le site peut vite devenir un parking lors d'évènements
 - pas d'éclairage
- Quid des **sdf**










C | Aménager un espace communal multifonctionnel






Préconisations

Aménager un espace communal multifonctionnel



• Renforcement des usages existants et création de nouveaux usages

-  Rénover les bâtiments
-  Créer des locaux professionnels / ateliers ?
-  Conservation du programme existant (salle multi-activités, cuisine, locaux associatifs, atelier de menuiserie)
-  Apporter un accès PMR support d'usages (type coursive/terrasse)
-  Créer une halle couverte ? - emplacement à définir
-  Offrir un espace technique (sanitaires, branchements...) - emplacement à définir
-  Agrémenter le parc (mobilier, jeux...)

• Organisation et sécurisation des accès, déplacements et du stationnement

-  Créer un accès piéton depuis le centre-bourg (+ signalétique)
-  Conserver un accès piétons (+ pompier)
-  Conserver un accès véhicules professionnels
-  Aménager du stationnement paysager professionnel
-  Prévoir de pouvoir ouvrir un champ accessible et relativement proche lors des événements sur site

• Un aménagement harmonieux et durable

-  Concevoir un aménagement sobre et frugal qui conserve le caractère rural et naturel des lieux
-  Prévoir une gestion intégrée des eaux pluviales



Préconisations

Aménager un espace communal multifonctionnel

1) Renforcement des usages existants et création de nouveaux usages

- Rénover les bâtiments

- Aile Nord :
 - créer des **locaux professionnels / ateliers**
 - apporter un accès PMR (ex: en créant une terrasse filante qui pourra donner un espace extérieur aux locaux)
- Aile Sud : **conservation et renforcement du programme existant** (salle multi-activités, cuisine, locaux associatifs, atelier de menuiserie)

- Créer une **halle ouverte** : utilisation pour les événements culturels et privés, évite d'avoir à monter des barnums et chapiteau, possibilité de créer une scène couverte...

- Offrir un **espace technique** (sanitaires, branchements, accès à l'eau...)

- **Agrémenter le parc** (mobilier, jeux...)



Préconisations

Aménager un espace communal multifonctionnel

2) Organisation et sécurisation des accès, déplacements et du stationnement

- Renforcer **la liaison piétonne depuis le centre-bourg** le long de la Berthe
- Prévoir un **accès véhicules côté centre-bourg** et **contenir un espace de stationnement paysager** pour les professionnels. Il s'agit de garder le reste du site piéton.
- Prévoir d'ouvrir un espace (champs par exemple) accessible à proximité du site pour pouvoir accueillir **le stationnement le temps d'un évènement**



Préconisations

Aménager un espace communal multifonctionnel

3) Un aménagement harmonieux et durable

- Concevoir un **aménagement sobre et frugal**
- Concevoir un **aménagement qui conserve le caractère rural** et naturel des lieux
- Avoir une **gestion intégrée des eaux pluviales sur site** et ainsi utiliser au maximum des **revêtements de sol perméables** (exemple pour le stationnement : mélange terre-pierre)
- Question de **l'éclairage**



Postes	Scénarios	Atouts	Points d'attention	Remarques
Gestion de l'amiante	Retrait de l'amiante	- Problème déplacé (ajd: 95 % enfouissement ou vitrification – resp. des propriétaires et opérateurs sur une période de 30 ans / début procédé DDWR de recyclage)	- Très onéreux	Démolition et reconstruction
	Encapsulage	- Pas de retrait et de traitement à financer	- Le matériaux reste sur place mais inerte (encoffré)	Rénovation en site occupé*
Les menuiseries	Dépose des menuiseries existantes et remplacement par double-vitrage	- Une seule menuiserie thermiquement performante	- Très onéreux (nombreuses menuiseries) - Complexité de retrait par rapport au bardage des murs amiantés	Démolition et reconstruction
	Conservation des menuiseries existantes et mise en place de doubles menuiseries double-vitrage (qui se fixent potentiellement sur le dormant existant)	- Un complexe thermiquement performant	- Onéreux - Système de double fenêtre, pose la question de la praticité	Rénovation en site occupé*
	Conservation des menuiseries existantes	- Le moins onéreux	- Thermiquement moins performant	Rénovation en site occupé Réfléchir aux usages par rapport à cette problématique ? (Besoin ou non d'être très isolé ? Présence de machines qui chauffent ? Etc...)

* Sous-réserve d'une structure du bâtiment conservable



Préconisations

Bâtiment Sud

Présence d'amiante



Préconisations

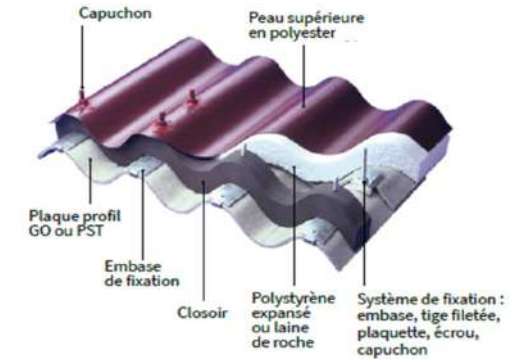
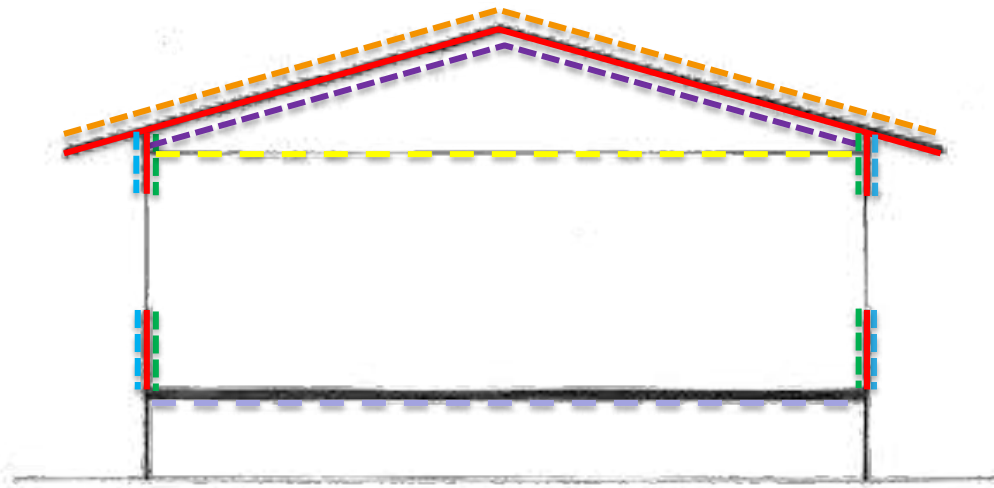
Bâtiment Sud

Rénovation avec encapsulage de l'**amiante** ? * **

Couverture du bâtiment Sud : double peau à mettre en place (ex : systèmes proposés de surtoiture avec plaques/panneaux à fixer sur les attaches préexistantes avec 10cm de polystyrène)

<https://fr.onduline.com/fr/particuliers/blog/conseils/recouvrir-toiture-amiantee>

Isolation



- Mur/bardages extérieurs : double peau, isolation répartie entre intérieur et extérieur (vérifier si possibilité de se greffer sur la structure existante ou réalisation d'une structure indépendante)
 - permet de donner une nouvelle image avec un nouveau bardage extérieur
 - meilleure performance thermique

- Retrait et traitement des conduits amiantés

— Possibilité d'isolation sous-dalle ?

— Remplacement du faux-plafond avec éléments acoustiques

* Sous-réserve d'une structure du bâtiment conservable

** Entreprises qui mettront en place les doubles peaux sur éléments amiantés prendront des mesures adaptées (équipement, matériel, méthode etc...)



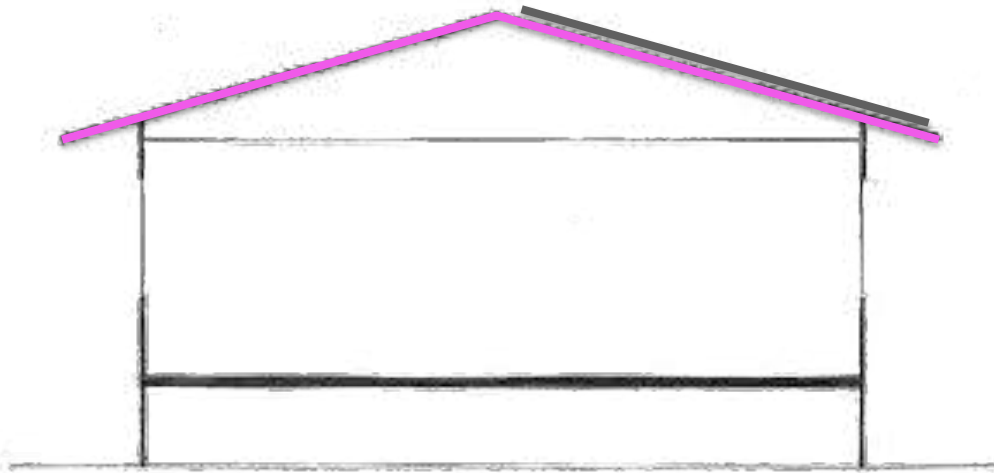
Préconisations

Bâtiment Sud toiture

Rénovation avec retrait de la couverture amiantée ?
Possibilité d'installation de panneaux solaires ? *



Orientation Sud



Possibilité de désamianter et de poser une couverture neuve en y installant des panneaux solaires:

- revente de l'électricité à EDF ou
- auto-consommation

→ Peut permettre de financer les mensualités de prêt (ex: Sauveterre de Béarn)



Préconisations

Bâtiment Nord

Présence d'amiante

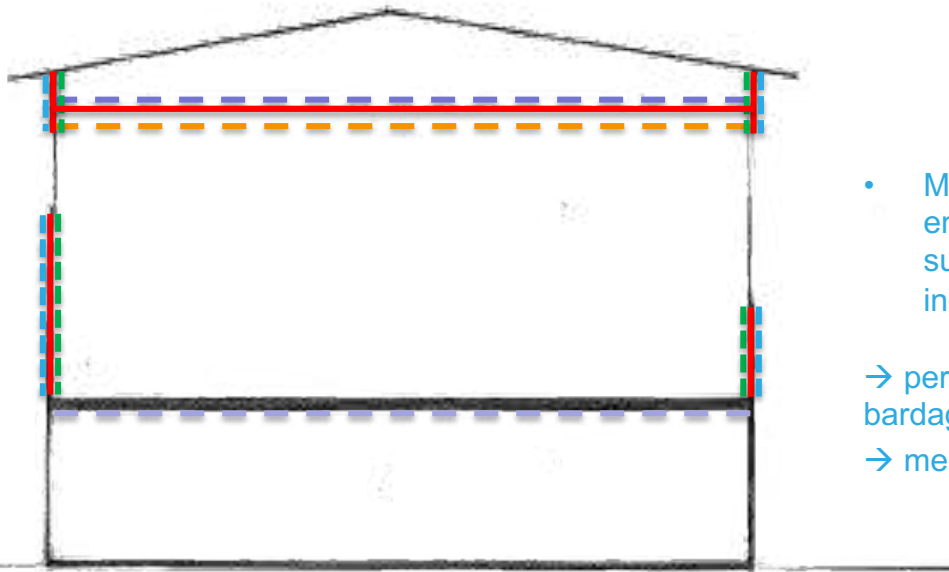


Préconisations

Bâtiment Nord

Rénovation avec encapsulage de l'**amiante** ?* **

Faux-plafond à encapsuler avec un nouveau faux-plafond ou retrait et remplacement ?



- Mur/bardages extérieurs : double peau, isolation répartie entre intérieur et extérieur (vérifier si possibilité de se greffer sur la structure existante ou réalisation d'une structure indépendante)

→ permet de donner une nouvelle image avec un nouveau bardage extérieur

→ meilleure performance thermique

- Retrait et traitement des conduits amiantés

— Possibilité d'isolation sous-dalle ?

— Isolation sous toiture

* Sous-réserve d'une structure du bâtiment conservable

** Entreprises qui mettront en place les doubles peaux sur éléments amiantés prendront des mesures adaptées (équipement, matériel, méthode etc...)





Pour s'inspirer



Référence – Ateliers d'artistes en Bretagne à Plessix-Balisson

5 ateliers, espaces de production et d'exposition - MAGMA architecture



Référence – Ateliers d'artistes en Bretagne à Plessix-Balisson

5 ateliers, espaces de production et d'exposition - MAGMA architecture



Les ateliers d'artistes communautaires à Plessix-Balisson // Photographie © Magma architecte



Pour s'inspirer

Référence – Ateliers d'artistes en Bretagne à Plessix-Balisson

5 ateliers, espaces de production et d'exposition - MAGMA architecture



Les ateliers d'artistes communautaires à Plessix-Balisson // Photographie © Magma architecte



C | **La Soulane – Tiers lieu éco-créatif et culturel de Montagne**
Juzeau – Hautes-Pyrénées

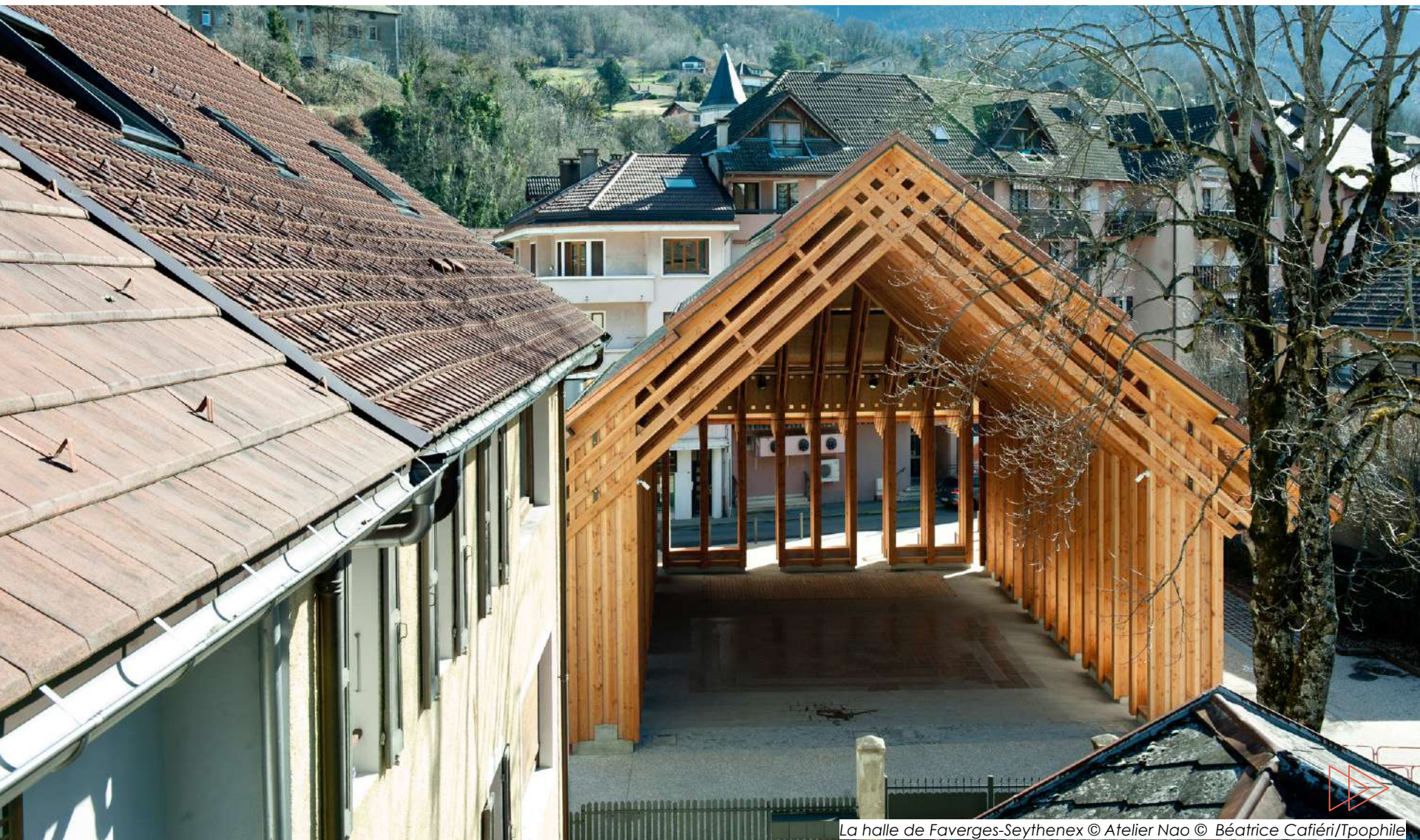
Prévoir une visite de
La Soulane ?



Pour s'inspirer

Une halle en bois

Faverges-Seythenex (74)



Pour s'inspirer

Une halle de village

Eglise-Neuve-De-Vergt (24)



64

C

Pour s'inspirer

Halle couverte

Chaponnay (69)



Subventions mobilisables...

Plusieurs subventions peuvent être mobilisées pour ce projet :

État:

- DETR/DSIL : entre 20% et 40% des travaux + études (*possibilité d'un projet par an*)
→ dépôt dossier AVP avant janvier ou février (pour 2023 au 15 janvier) et réponse avant la fin du 1^{er} trimestre

Département:

- 15% des travaux + études (1 projet tous les 3 ans par catégorie - espaces publics / par bâtiment)
 - Espaces publics (entre 15 000 et 300 000 €) + sites de sport loisir (entre 2 000 et 100 000 €) dans le cadre d'un projet global qualitatif
+ 10% max de bonus écologique
Cible 1: 5 % pour la gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives au tout-tuyaux (noue paysagère, bassin de rétention, jardin de pluie...) cumulable avec
Cible 2: 5 % pour la désimperméabilisation d'au moins 200m² de surface imperméable
 - Bâtiment : réhabilitation et/ou extension mesurée (Bât scolaire entre 30 000 et 400 000 €)
+ 15 % max de bonus écologique
Cible 1: 10 % pour l'utilisation de matériaux biosourcés
Cible 2: 10% pour une opération globale
Cible 3: 15% pour l'obtention du label BBC – Effinergie Rénovation ou BEPOS Effinergie 2017
→ dépôt dossier AVP maximum au cours de l'année et réponse en quelques mois
- Appel à projet

Autres:

- CC du Haut Béarn ?
- ...



Suites à donner...

Vers une consultation de Maîtrise d'Œuvre

La mise en œuvre du projet nécessite l'accompagnement d'un groupement **Architecte, Paysagiste-concepteur et BET bâtiment tout corps d'état**, professionnels possédant les compétences techniques, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour mener à bien ce type de projet.

Dans le cadre de sa mission, il pourra accompagner la commune pour:

- La conception du projet
- L'assistance à la recherche des entreprises de travaux
- Le suivi des travaux




Suites à donner...

Vers une consultation de Maîtrise d'Œuvre

N'ayant pas l'autorisation d'effectuer des missions de Maîtrise d'Œuvre, le CAUE 64 propose d'accompagner la municipalité dans la sélection d'une Maîtrise d'Œuvre (Groupement Architecte + Paysagiste concepteur + BET bâtiment tout corps d'état) dans le respect du Code de la Commande Publique.

Les **prochaines étapes** du projet pourront être les suivantes:

- 
- 1 – **Maturation du projet** (échanges entre élus, rendez-vous commun avec la CCHB...)
 - 2 – **Recrutement** d'une équipe de **maîtrise d'œuvre**
 - élaboration d'un cahier des charges
 - organisation d'une consultation
 - 3 – **Étude de diagnostic** pour s'assurer de la faisabilité du projet (tranche ferme)
 - architectural
 - structure
 - amiante
 - thermique...
 - 4 – **Étude de maîtrise d'œuvre** pour le projet (tranche conditionnelle)
 - mission complète : de l'avant projet à la réception des travaux
 - 5 – **Réalisation des travaux**



64
— Pyrénées-Atlantiques

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

4 place Reine Marguerite - 64000 Pau / 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne

05 59 84 53 66 / contact@caue64.fr

 /  / *Express'AUE*, la lettre d'information / www.caue64.fr